

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance en date du 18 décembre 1906, S. Exc. M. Dugué de Mac Carthy, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près S. M. le Roi d'Italie, est nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. Exc. M. le Gouverneur Général recevra, mardi 1^{er} janvier, à 2 heures, le Corps Consulaire, les Autorités et les Fonctionnaires.

S. G. M^{gr} l'Evêque recevra également les Autorités et Fonctionnaires, à 2 heures et demie.

LL. AA. II. le Grand-Duc Alexandre et la Princesse Xenia, sœur de S. M. l'Empereur de Russie, dont nous avons annoncé l'arrivée à Cannes, sont venus incognito, cette semaine, à Monte Carlo où ils ont passé une journée.

Leurs Altesses Impériales ont quitté le lendemain la Côte d'Azur, se rendant à Biarritz.

A l'occasion de la Noël, a eu lieu lundi matin, à l'Hôtel du Gouvernement, une distribution de vêtements et de secours aux enfants pauvres et aux familles les plus nécessiteuses de la Principauté.

Dès 8 heures et demie, un grand nombre de personnes attendaient, sur la place de la Visitation, l'heure de cette distribution, qui a été faite de 9 heures à 10 heures, dans la salle du Conseil d'Etat.

S. Exc. M. Roger et M^{lle} Roger ont distribué en personne, aux enfants pauvres de la Principauté qui se trouvaient là, des vêtements et des friandises, et remis à leurs parents des secours en nature.

M. Marion, ancien président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, vient d'adresser à S. Exc. M. le Gouverneur une somme de deux cents francs destinée aux œuvres de bienfaisance de la Principauté.

Les fêtes de la Noël sont favorisées, cette année, par un temps superbe.

Selon l'usage, cette fête a donné lieu à de nombreuses réunions familiales.

Une de ces charmantes fêtes de l'enfance a eu lieu, aujourd'hui, avec beaucoup de succès, chez nos hôtes, M. et M^{me} Maso de Falp de Hechavaria. D'autre part, M^{me} Rosset, la femme de M. le Consul d'Italie à Monaco, se propose de convier,

dimanche prochain, autour de l'arbre traditionnel fleuri de lumières, les garçons et fillettes des nombreuses personnalités mondaines qui l'entourent de leur respectueuse sympathie.

Les enfants pauvres de la Principauté n'ont pas été oubliés en ces jours de fête. Grâce à la généreuse initiative de la Société de bienfaisance de Saint-Vincent-de-Paul, les petits déshérités ont eu leur part de joie et de sourires. Une abondante distribution de vivres et de vêtements leur a été faite, par cette Association charitable, dimanche après-midi.

De même, à l'occasion des fêtes de la Noël, le Comité de bienfaisance de la Colonie française à Monaco a fait à ses malheureux une distribution supplémentaire de secours.

Le Comité italien de bienfaisance annonce, de son côté, une distribution de secours dont bénéficieront les indigents de la Colonie italienne et qui aura lieu le 28 décembre, de 8 heures et demie à midi.

M. Delefortrie, le distingué architecte du Musée Océanographique de Monaco, vient d'être cruellement atteint par la mort de son fils cadet, survenue à Amiens.

Nous tenons, en cette pénible circonstance, à assurer M. et M^{me} Delefortrie de la grande part que nous prenons à leur douleur.

Demain, mercredi, à 10 heures du matin, aura lieu, sous la présidence de S. G. M^{gr} du Curel, évêque de Monaco, la distribution solennelle des prix aux élèves du Collège de la Visitation.

Avis. — Le Consul de France recevra, le 1^{er} janvier, de 10 heures à midi, au Consulat, villa Odile, rue des Moneghetti, n° 8, les administrations françaises des Douanes et des Postes et Télégraphes, les Français résidant à Monaco et les membres du Comité de bienfaisance de la Colonie française.

Pour son dévouement à l'œuvre de l'Association des Dames françaises, M^{me} Georges Bornier vient de recevoir, du Gouvernement Français, les palmes d'Officier d'Académie.

Parmi les arrivées de cette semaine dans la Principauté, signalons : M. Camille Blanc, le baron Henri de Rothschild, M^{me} Foccart.

Le théâtre de Monte Carlo, après les représentations du *Grand Mogol* dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, nous a donné, ces jours-ci, deux très brillantes représentations de *Phryné*, ballet-pantomime dont le compositeur Louis Ganne a écrit la partition sur un livret de M. Auguste Germain. Livret et musique s'adaptent merveilleusement au beau spectacle d'art que constitue cette œuvre chorégraphique pour laquelle la Direction du théâtre a fait des merveilles de décoration et de mise en scène.

Hier soir, une autre pièce, non moins attrayante mais d'un genre plus particulièrement bouffon, a égayé le public et l'égayera encore pendant ces deux jours de fête de la Noël; nous voulons parler de la *Belle de New-York*, la célèbre opérette américaine qui, après avoir eu une vogue considérable aux Etats-Unis et en Angleterre, a été jouée avec non moins de succès à Paris. Cette œuvre, qui n'a d'autre prétention que de divertir follement les spectateurs, a été montée ici avec le luxe habituel à la scène monégasque.

Au cinquième Concert Classique, qui a eu lieu jeudi dernier, sous la direction de M. Léon Jehin, on a fort goûté, après l'ouverture des *Noces de Figaro* de Mozart, une symphonie, peu connue jusqu'à présent, du compositeur moderne J. Raff et la première audition d'un savant prélude dramatique de M. A. Fijan. A signaler encore, à cette belle séance, le délicieux solo de hautbois que M. Dorel a exécuté avec une rare virtuosité, et enfin une ravissante suite de ballet de Cornelius Rubner dont c'était aussi la première audition à Monte Carlo.

En même temps que le grand orchestre dirigé par M. Jehin, dont les magnifiques concerts du jeudi et du dimanche attirent toujours la foule des dilettanti dans la salle Garnier, les amateurs de musique, si nombreux en ce pays, continuent à avoir chaque jour le délicat plaisir que leur procurent les charmants petits concerts dirigés, dans l'atrium du Casino, par M. Louis Ganne.

Le *Groupe d'Etudes* donnera, dimanche prochain, 30 décembre, à 3 h. 1/2, au Collège de la Visitation, une nouvelle représentation de la pièce à grand spectacle, *Le Voyage des Berluron*, qu'il a joué, avec tant de succès, au profit de la Noël des Enfants pauvres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

La *Société des Régates* de Monaco disputera la Coupe internationale du Club Nautique de Nice qui se courra le 24 février et jours suivants.

L'excellente Association nautique monégasque mettra en ligne deux challengers, l'ancien champion *Côte d'Azur* à M. Barral et un bateau neuf, *Titania*, en construction pour un syndicat de sociétaires.

M. Gerent vient d'être désigné pour succéder à M. Garrus, à la direction de la banque Courdesse à Monaco.

Les habitants riverains de la petite Corniche, cette admirable route qui serpente le long des déchirures de la côte entre Nice et Monaco, se préoccupent de remédier aux inconvénients de la poussière et de conserver ainsi à cette promenade, affectée de nos hôtes tout son agrément.

C'est ainsi que le Comité de Beaulieu pour la suppression de la poussière, vient de tenir, sous la présidence de M^{me} Johnston-Lavis, une réu-

nion au cours de laquelle on a décidé de poursuivre les efforts qui ont déjà donné de si utiles résultats.

Depuis sa fondation qui date de l'année dernière, le Comité a pu, en effet, verser une somme de 750 francs à la Ligue de Monaco, pour contribuer au goudronnage de la route qui traverse Beaulieu, et 200 francs à la Compagnie des Tramways de Nice et du Littoral, pour aider cette dernière dans son arrosage de la route.

A Menton, également, un Comité vient de se constituer et s'est donné comme but de poursuivre, par tous les moyens, la lutte contre la poussière et de supprimer ainsi le seul inconvénient qui contrarie, aux yeux de nos hôtes, le charme et l'attrait des promenades de la Côte d'Azur.

Dans ses audiences des 18 et 20 décembre 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour mendicité :

Noleppa, Jean, né à Zabrze (Allemagne) le 27 décembre 1883, mécanicien, sans domicile fixe, quinze jours de prison ;

Lehautcolin, Eugène-Alphonse, né à Saint-Maurice (Meuse) le 20 décembre 1870, cuisinier, sans domicile fixe, six jours de prison ;

Et Thomasson, Léon, né à Grenoble (Isère) le 15 octobre 1857, jardinier, sans domicile fixe, six jours de prison.

Innocenti, Ange, né à Arezzo, province d'Arezzo (Italie) le 21 juillet 1880, peintre, sans domicile fixe, un an de prison pour vol simple.

Pour infraction à des arrêtés d'expulsion :

Dufour, Henriette, née à Paris le 27 mai 1876, sans profession ni domicile, un mois de prison et 16 francs d'amende ;

Lovatini, Michel-Joseph, né à La Turbie, marin, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes), six jours de prison et 16 francs d'amende ;

Van Eessen, Arnulf-Joseph, né à Leffinghe (Belgique) le 3 juillet 1852, artiste musicien, sans domicile fixe, douze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion, (récidive).

Jeudi 27 Décembre 1906, à 2 heures et demie

6^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

La Belle Mélusine, ouverture..... Mendelssohn.

Symphonie Pastorale (n^o 6)..... Beethoven.

Prélude de Lohengrin ... Wagner.

L'Apprenti Sorcier, scherzo..... P. Dukas.

(D'après une ballade de GÛTHER).

Après l'Été (pour instruments à cordes). Fl. Schmitt.

(Première audition).

Fête Napolitaine..... A. Pomé.

(Première audition).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Les séances du Tir aux pigeons de Monte Carlo sont de plus en plus suivies et groupent déjà un bon nombre de tireurs. Ces premières réunions préludent très brillamment aux grandes manifestations annoncées.

Mercredi dernier, dix-huit tireurs ont pris part au *Prix du Stand* (26 m.). Gagné par M. Davies, tuant 6 sur 6; MM. Schaedel et Mackintosh, tuant 5 sur 6, partagent les deuxième et troisième places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Plagino, d'Aubigny, Schaedel, Mackintosh, Funnel, comte de Robiano, Erskine, Davies.

Le *Prix de Beausoleil*, handicap, a réuni, vendredi, dix-neuf tireurs. MM. Piccaluga (24 m.) et Alex (20 m.), tuant 4 sur 4, partagent les deux premières places; MM. Erskine (24 m.) et Ducourneau (20 m.), tuant 5 sur 6, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. d'Aubigny, Louis, V. Pennell, Picconi, Donald, Alex, Ducourneau.

Hier, le *Prix de Noël*, handicap, a réuni dix-sept tireurs. MM. Donald (30 m. 1/2) et Cooper (20 m.), tuant 4 sur 4, partagent les deux premières places; M. Alex (21 m.), tuant 5 sur 6, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galine, Pennell, Ellisten, d'Aubigny, Chambon, Davies, Donald.

Mercredi 26 décembre. — *Prix de Cannes* (distance fixe), 500 francs.

Vendredi 28 décembre. — *Prix Briasco* (hand.), 500 fr.

Lundi 31 décembre. — *Prix Verdavaine* (hand.), 500 fr.

Mercredi 2 janvier 1907. — *Prix de Janvier* (distance fixe), 500 francs.

Vendredi 4 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 5 janvier. — *Prix Gajoli* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 8 janvier. — *Prix Curling* (distance fixe), 1,000 fr.

Jeudi 10 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 12 janvier. — *Prix Journu* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 14 janvier. — *Prix Moncorgé* (distance fixe), 1,000 francs.

Mardi 15 janvier. — *Prix des Myosotis* (hand.), 1,000 fr.

Jeudi 17 janvier. — *Prix des Hortensias* (hand.), 1,000 fr.

Samedi 19 janvier. — *Prix H. Grasselli* (distance fixe), 1,000 francs.

Lundi 21 janvier. — *Prix de l'Adour* (hand.), 1,000 fr.

Mercredi 23 janvier. — *Prix Roberts* (hand.), 1,000 fr.

Vendredi 25 janvier. — *Prix du Minho* (distance fixe), 1,000 francs.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

M. Sarrien, ancien président du Conseil des Ministres de France, qui, depuis une quinzaine de jours était l'hôte de M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, est parti samedi, pour Paris.

M. Bihourd, ambassadeur de France à Berlin, est en ce moment l'hôte de Nice où il possède un pied à terre vers le Val Rose.

Mme l'amirale Makaroff est descendue à l'hôtel de la Paix.

Le général et Mme Maysouff sont arrivés à Nice.

Le colonel et Mme de Constantinowitch se sont installés à la villa Michaud.

M. Singer, le grand fabricant de machines à coudre, a pris ses quartiers d'hiver à la villa Giromonti.

On s'occupe, dans la société mondaine, de donner, au profit d'une œuvre humanitaire, une représentation en plein air, qui aura lieu sur l'emplacement des Arènes de Cimiez.

De Cannes :

On annonce la venue, à Cannes, en février, de LL. AA. II. le kronprinz Frédéric-Guillaume et la kronprinzessin née princesse Cécile de Mecklembourg-Schwerin.

Lettre de Paris

Paris, 23 décembre 1906.

Les Parisiens se sont vivement intéressés, cette semaine, aux merveilleuses évolutions du dirigeable *Patrie* qui, parti du parc de Chalais-Meudon, est venu planer au-dessus de la capitale.

Dans la nacelle avaient pris place le capitaine Voyer, commandant du bord, accompagné du capitaine Gaucher et assisté du lieutenant Bois, de l'adjudant Deguffroy et du mécanicien Rey.

Malgré un vent assez fort et un brouillard de plus en plus intense, l'immense aréonot s'est, sans effort apparent, soumis aux exigences de son pilote. Le ballon est même venu évoluer au-dessus des Champs Élysées. On l'a vu passer, à 200 mètres d'altitude environ, au-dessus du Grand Palais, puis remonter le cours de la Seine jusqu'au Palais-Bourbon, décrire une courbe savante dans la direction des Invalides, puis reprendre la direction de Meudon.

Le dirigeable, après cette excursion qui a duré près d'une heure, est rentré au parc aérostatique où il a atterri sans le moindre incident.

Je vous ai, dans une de mes précédentes lettres, entretenu de la découverte d'un professeur nantais qui est parvenu à faire pousser des plantes factices, et de la solution

du problème de la photographie à distance. On discutait encore à Paris, où les événements vont si vite, sur ces conquêtes de la science, lorsqu'est survenue l'annonce d'une nouvelle découverte du plus haut intérêt : la parole désormais pourra être photographiée. C'est le Dr Morage qui, dans une communication qu'il a faite à la Sorbonne, a expliqué à l'aide de quel mécanisme il parvient à reproduire l'image de la parole. Ce n'est point tout : les signes particuliers qui transcrivent les vibrations des sons sont suffisamment distincts et caractéristiques pour qu'on puisse arriver à lire une des pages où les paroles sont photographiées, de la même façon qu'on peut déchiffrer un feuillet de sténographie.

Cette découverte a été obtenue grâce à une modification légère d'un merveilleux appareil de télégraphie rapide écrit en clair, dû à l'ingéniosité de MM. Pollak et Virag.

Pour comprendre le mécanisme de cet appareil, qui peut transmettre 40.000 mots à l'heure, alors que l'antique Morse n'en transmet que 400, le Hugués 1.000 et le Baudot 4.000, il faut savoir que la dépêche destinée à être envoyée est écrite à l'avance au moyen d'une machine à écrire qui, au lieu de tracer des lettres, les représente par une série de perforations. Ce papier perforé placé dans l'appareil transmetteur laisse passer, selon la position et la grandeur des trous, des courants plus ou moins longs qui se suivent à la file à l'autre bout du fil télégraphique; ces courants font osciller un miroir devant lequel est placé un fais lumineux; les rayons réfléchis de ce miroir tombent sur un papier sensible qui se déroule et qui est diversement impressionné. La pellicule passe ensuite automatiquement dans un bain révélateur, puis dans un bain de fixage, et avant que le télégramme du poste transmetteur ne soit complètement expédié, on voit, à l'autre bout du fil, apparaître la bande mouillée contenant les premiers mots, écrits d'une façon légèrement spéciale, mais d'une parfaite netteté.

Pour inscrire photographiquement les sons et la parole, on a changé tout simplement dans cet appareil le manipulateur; à sa place on a mis un microphone; les sons font vibrer également le miroir mobile et les fais lumineux représentant les vibrations acoustiques impressionnent le papier sensible : les voyelles, les consonnes sont traduites de manière différente par des traits plus ou moins gros et renflés par des formes particulières. M. Morage explique ainsi l'idée de son invention :

« Il y a trois semaines, nul ne pensait à cette invention. L'idée m'en vint lorsque quelqu'un me demanda s'il n'était pas possible d'avoir un appareil permettant à un professeur de chant ou de diction d'inscrire, de photographier la parole; j'avais vu l'appareil de MM. Pollak et Virag et je leur demandai si cette idée était réalisable. Ils me répondirent par l'affirmative, et depuis huit jours nous avons eu des résultats.

« L'utilité de cette découverte est appréciable : On pourra se rendre compte d'une façon indiscutable des progrès faits, par exemple, par un élève de chant; l'enseignement de la musique sera pour ainsi dire facilité.

« Les disques et les rouleaux des phonographes inscrivent aussi les paroles et les sons, seulement personne ne peut les déchiffrer; on ne peut même pas distinguer si un disque de phonographe est impressionné par les vibrations d'un instrument, d'un orchestre ou de la parole humaine. Il n'en est pas ainsi pour la transcription de la parole ou du chant par l'appareil de MM. Pollak et Virag »

M. Morage a fait défiler devant les yeux de ces auditeurs de nombreuses dépêches obtenues avec une extrême rapidité. Il fit même défiler, sur un écran, les lettres lumineuses produites par les rayons réfléchis du miroir, lettres qui passaient avec une rapidité extrême à travers le fil télégraphique.

Il est hors de doute qu'il faudra prochainement créer dans une autre annexe du Conservatoire une classe nouvelle : celle des « chiens de théâtre ».

On a pu en effet remarquer l'étrange coïncidence qui a voulu que la plupart des pièces nouvelles comptassent un toutou au nombre de leurs interprètes.

Un auteur dramatique que nous avons consulté sur cet envahissement canin des grandes scènes du boulevard et même des scènes subventionnées, nous a ainsi éclairés :

— Le chien vient tout bonnement prendre dans la comédie moderne la place du confident, du terrible confident des tragédies. On peut tout naturellement et très gentiment lui raconter les états d'âme que nous avons besoin de faire connaître au public. Le chien supplée l'amie de couvent, le vieux serviteur, le camarade de collège. Il est un confesseur discret et amusant. Il permet de masquer le monologue... Bref, le chien de théâtre est à la fois une bénédiction et une ficelle !

Voilà qui explique assez le succès de ce trio de cabots heureux que caressent chaque soir le douloureux Poliche, la charmante Josette et l'exquise Miquette.

On parle fort, en ce moment, du rétablissement de la censure. Certains la réclament qui, jadis, la maudirent. D'autres font remarquer que, si on la rétablit, il était vraiment inutile de la supprimer. A quoi l'on peut, il est vrai, objecter que, si on ne l'avait pas supprimée, on ne pourrait pas la rétablir...

A vrai dire, le raisonnement des auteurs dramatiques qui redemandent une Anastasie ressemble assez à celui de la femme de Sganarelle, qui déclare : « Et s'il me plaît à moi d'être battue ! » Mais sans prendre parti dans cette question controversée, mentionnons, pour la curiosité de l'arrangement, la situation mixte faite en Allemagne aux auteurs dramatiques :

Il n'y a pas de censure en Allemagne. La constitution s'engage formellement à ce qu'il n'en soit jamais créé. Donc il ne saurait y en avoir.

Seulement il y en a une tout de même, qui se donne et se présente comme une inspection de police. Sous ce

LETTRES ET ARTS

masque elle opère à Berlin tout comme elle opérât à Paris. Certaines villes cependant — Hambourg par exemple, qui garde quelques restes de ses libertés de ville hanséatique — n'en ont pas. Certains Etats en ont une spéciale. Et il n'est pas rare qu'une même pièce étrangère soit jouée en plusieurs traductions différentes, proportionnées aux usages et aux scrupules de chaque pays.

L. S.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

La mort d'un grand pacifiste. — La nouvelle tout à fait inattendue de la mort de M. Elie Ducommun, secrétaire du Bureau international de la Paix, frappera comme d'une perte personnelle le nombre chaque jour croissant de ceux qui participent au mouvement pour l'organisation de la paix internationale, mouvement dont il fut pour ainsi dire l'âme. Homme d'une trop grande modestie et d'un caractère trop doux pour être très connu du grand public, M. Ducommun était l'incarnation même du pacifisme moderne. Né à Genève en 1833, il pouvait se souvenir des premiers congrès internationaux dont Cobden et Bright, Victor Hugo et Elihu Burritt étaient les figures centrales ; mais ce ne fut qu'à la suite d'une longue expérience de la vie publique et des affaires qu'il fut apte à prendre une part active au mouvement pacifique qui, depuis la guerre franco-allemande, n'a fait que s'étendre. Après quelques années de professorat et de journalisme, il fut nommé en 1862 chancelier du canton de Genève et en 1865 interprète du Parlement et membre du grand Conseil de Berne. En 1873, il devint secrétaire général du réseau de chemin de fer Jura-Berne, puis du réseau Jura-Simplon, poste qu'il garda jusqu'au rachat de la ligne par le gouvernement suisse (1903). Depuis 1867 il était membre du Comité central de la Ligue pour la Paix et la Liberté, fondée par Charles Lemonier et Hodgson Pratt, et en 1891 il fut nommé secrétaire honoraire du Bureau permanent de la Paix, organe des Sociétés pacifistes d'Europe et des Etats-Unis. C'est en cette qualité que M. Ducommun publia le journal bi-mensuel du Bureau, dans le but de se tenir en contact avec les diverses organisations nationales et leurs gouvernements et d'organiser des congrès annuels. Au congrès de Milan, en septembre dernier, il avait été convenu qu'il se retirerait, mais sa santé semblait bonne. Il était membre du Comité du Musée de la Guerre et de la Paix, et à cause des services éminents qu'il avait rendus à la cause de la paix, il avait reçu en 1902 la moitié du prix Nobel, dont l'autre bénéficiaire était le docteur Gobat. Il était, enfin, l'auteur de nombreuses brochures et d'un volume de vers.

M. Frédéric Passy a écrit dans le *Siècle* un éloge ému du grand pacifiste. Le voici :

« La mort d'Elie Ducommun est véritablement un deuil public. Public, oui, et plus que public, universel ; car il sera ressenti d'un bout du monde à l'autre, comme étaient connus et appréciés d'un bout du monde à l'autre les services incessants et aussi grands que modestes que rendait au monde, depuis quinze ans, cet incomparable homme de bien. Elie Ducommun, le secrétaire général du Bureau international de la Paix, le grand ressort de ce vaste et, grâce à lui, puissant mécanisme qui reliait, en en assurant le fonctionnement, toutes les bonnes volontés individuelles ou collectives occupées, dans les diverses nations, à travailler à l'amélioration des relations internationales, Elie Ducommun, dont la verte et vigoureuse vieillesse semblait défier les années, vient de nous être enlevé.

« C'est une perte irréparable. Son activité infatigable, son merveilleux esprit d'ordre, la calme égalité et l'inébranlable énergie de son caractère avaient su faire de lui, dans les fonctions délicates et difficiles qu'il exerçait avec un désintéressement absolu, le conseil toujours écouté, le guide toujours suivi et, en dépit de sa réelle simplicité, ou grâce à elle, le chef véritable de cette immense milice dispersée à travers le globe, et dont Berne, entre ses mains, était devenu le centre et le point de ralliement.

« On ne dira jamais — ceux-là seuls le savent qui, comme moi et trois ou quatre autres, ont vécu dans l'intimité de son labeur et de ses pensées — ce qu'il a fait et ce qu'il aurait fait encore. Le comité Nobel, en lui décernant, avec son ami le docteur Gobat, l'un de ses prix, l'avait justement signalé à la gratitude de l'humanité. Le vide que va laisser sa disparition fera cruellement sentir la grandeur de la place qu'il occupait dans le développement général de la civilisation et la difficulté peut-être insurmontable de le remplacer. »

A l'Académie des Sciences. — Au cours de la dernière séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, M. H. Poincaré a, dans un très beau discours, fait l'éloge des académiciens décédés dans le courant de l'année et en particulier de Curie, qui fut, on s'en souvient, victime d'un épouvantable accident.

« Curie, a-t-il dit, était un de ceux sur qui la Science et la France croyaient avoir le droit de compter. Son âge permettait les longs espoirs ; ce qu'il avait déjà donné semblait une promesse, et l'on savait que, vivant, il n'y faillirait pas. Le soir qui précède sa mort (pardonnez-moi ce souvenir personnel), j'étais assis à côté de lui ; il me parlait de ses projets, de ses idées, j'admira cette fécondité et cette profondeur de pensée, l'aspect nouveau que prenaient les phénomènes physiques, vus à travers cet esprit original et lucide, je croyais mieux comprendre la grandeur de l'intelligence humaine, et le lendemain tout était anéanti en un instant ; un hasard stupide venait nous rappeler brutalement combien la pensée tient peu de place en face des mille forces aveugles qui se heurtent à travers le monde sans savoir où elles vont et en broyant tout sur leur passage. »

Le président a ensuite rappelé les principales découvertes dues à Curie, notamment celle du radium, qui le fit connaître et, du jour au lendemain, le rendit célèbre.

« Il y a en Bohême une mine d'où l'on extrait une roche qui contient de nombreux éléments divers dont quelques-uns étaient regardés comme très rares ; or, elle en contenait un que personne n'avait vu et qui était bien plus rare encore ; c'est à peine si chaque tonne en renfermait une fraction de milligramme. C'était le radium ; quand les Curie eurent isolé et rassemblé ce métal nouveau, on vit qu'il possédait les propriétés les plus surprenantes. Il en sort constamment des radiations que l'on peut assimiler à un flux de corpuscules électrisés, extraordinairement ténus, animés de vitesses presque aussi grandes que celles de la lumière. Ces corpuscules sont, croit-on, si légers que le radium pourrait en émettre pendant des milliards d'années sans que son poids diminue sensiblement. Quand ils atteignent un électroscope, ils le déchargent ; quand ils frappent certains corps, ils les illuminent, et, au premier abord, cette lumière semble éternelle, puisque la source en semble inépuisable.

« Ces corpuscules réalisent des vitesses que nous ne connaissons pas, et l'étude de leurs mouvements nous révèle une mécanique nouvelle qui, aux yeux de quelques enthousiastes, doit bientôt supplanter notre pauvre vieille mécanique, bonne tout au plus pour nos misérables machines qui font péniblement du 120 à l'heure ou pour les paresseuses planètes qui vont à peine mille fois plus vite. Et cette mécanique nouvelle ne laisse rien debout ; on nous annonce déjà qu'il n'y a plus de matière et que ce que nous appelons ainsi n'est qu'une illusion d'origine électrique.

« Le radium qui produit de la lumière doit également produire de la chaleur ; mais Curie a montré qu'il en produit beaucoup ; et ce fut une nouvelle surprise. Était-ce là le mouvement perpétuel ? On s'est peut-être trop hâté de l'affirmer : puisqu'on nous dit maintenant que le radium doit s'épuiser en douze cents ans. A ce compte, il contiendrait encore cent mille fois plus de chaleur que le même poids de charbon. Et alors on a voulu voir la source de la chaleur interne du globe ou même de la chaleur solaire dans des provisions cachées de radium.

« Plus on étudiait le nouveau corps, plus on trouvait de faits inattendus qui semblaient démentir tout ce que nous croyions savoir de la matière. On en voyait sortir de mystérieuses émanations dont les transformations successives paraissaient la cause de la chaleur produite et qui, finalement, aboutissaient à l'hélium, un gaz très léger qu'on a trouvé dans le Soleil bien avant de le rencontrer sur la Terre. Le rêve des vieux alchimistes était-il donc réalisé ? Était-on en présence de la transmutation des éléments ? Ceux qui s'effrayent des nouveautés auraient tort de s'alarmer trop vite. Il est probable que les chimistes réussissent finalement à faire rentrer ces phénomènes étranges dans les cadres qui leur sont familiers ; on s'arrange toujours en effet et si les éléments sont, par définition, ce qui demeure constant dans toutes les transformations, il faudra bien qu'ils soient immuables. Toujours est-il que ce sont là des réactions bien différentes de tout ce que nous connaissons et qui mettent en jeu d'intraçables quantités d'énergie. On a peut-être été trop vite, mais de ce que l'on a rêvé il restera toujours assez pour que toute la Physique demeure bouleversée. »

M. Poincaré a parlé ensuite des qualités privées de l'illustre savant :

« Tous ceux qui l'ont connu savent quels étaient l'agrément et la sûreté de son commerce, quel charme délicat s'exhalait, pour ainsi dire, de sa douce modestie, de sa naïve droiture, de la finesse de son esprit. Toujours prêt à s'effacer devant les siens, devant ses amis ou même ses rivaux, il était ce qu'on appelle un « détestable can-

didat » ; mais, dans notre démocratie, les candidats, c'est ce qui manque le moins. »

Enfin, le président a décerné un tribut de regrets à la mémoire de MM. Bischoffsheim et Brouardel, membres titulaires, de MM. Boltzmann, Langley, Rayet, Sire et Bienaymé, membres correspondants, du commandant Masselet, du sapeur Roussel et du canonier Pressé, qui succombèrent à l'Equateur aux cours de la mission géodésique organisée par l'Académie.

Après la proclamation des prix décernés pour 1906, M. Berthelot, secrétaire perpétuel, a lu la très attachante notice qu'il a consacrée à la vie et aux travaux d'un savant remarquable, membre de la section de minéralogie, Ferdinand Fouqué.

Il était né en 1828 ; et il fut au lycée Henri IV le camarade de Berthelot ; il fut ensuite son collègue au Collège de France et à l'Institut.

M. Berthelot raconte l'existence de son ami. Les détails importent peu ; mais ils aboutissent à ce résumé d'une si poétique et si poignante mélancolie : « Entouré de l'affection des siens, il mena une vie morale aussi calme et aussi heureuse que le comportent les tristesses de toute condition humaine ; sa vie privée n'eut d'autres péripéties que celles des hommes de son temps. »

Ferdinand Fouqué fit une étude très attentive et très neuve des volcans, du mécanisme de leurs éruptions, des phénomènes chimiques qu'ils produisent. Travaux difficiles, opiniâtres, périlleux, au cours desquels le savant écrivait : « J'apprends à être patient ». Ses nombreuses recherches lui permirent de formuler des théories très personnelles et fécondes sur la constitution du rocher. Il mérite d'être considéré comme le chef de la nouvelle école de pétrographie ; il fut un maître dont les travaux dureront et dont l'enseignement continuera d'agir.

BIBLIOGRAPHIE

« **Flocons de Rêve** »*. — M^{me} Grâce Woodward, une Irlandaise pour laquelle la France est devenue, depuis son mariage, une seconde patrie, vient de publier, sous le titre de *Flocons de Rêve*, un volume de poésies chez l'éditeur Lemerre, de Paris.

Dans une intéressante préface, M. Maxime Formont, le romancier bien connu, nous apprend que la *poétesse* a déjà reçu de nombreuses approbations d'éminents poètes français, entre autres de : M. Sully Prudhomme qui jugea les poèmes de M^{me} Grâce Woodward « *empreints de grâce et de cette qualité précieuse entre toutes : l'originalité* » ; — M. François Coppée qui lui a écrit : « *J'ai lu vos vers et j'en ai goûté la délicate inspiration ; vos pensées et vos sentiments sont bien d'un poète.* » — et de M. Jean Aicard : « *Vous avez de l'originalité, le sentiment, l'inspiration ; il y a là une jolie saveur exotique. Je ne puis que vous féliciter.* »

Les vers de M^{me} Grâce Woodward, dit M. Maxime Formont, ont une saveur particulière qui ne se confondra avec aucune autre ; c'est pourquoi tous ceux qui aiment la poésie se plairont à respirer ce bouquet de fleurs sauvages de l'Irlande.

* En vente à Nice à la Librairie Visconti. Prix du volume : 3 francs.

MARINE ET COLONIES

La photographie sous-marine. — Le naufrage du *Lutin*, en inscrivant seize nouveaux noms au martyrologe de la navigation sous-marine, a causé dans le monde entier une vive émotion et, de toutes parts, spontanément, sont venus les projets les plus variés, sinon les plus pratiques, dont la réalisation, au dire des auteurs, permettrait en cas de sinistre de sauver en entier les équipages de sous-marins.

Les travaux à la mer, quels qu'ils soient, sont toujours difficiles, dangereux ; l'outillage dont on se sert doit être robuste et simple ; il faut éviter toute complication, toute cause d'insuccès si l'on veut mettre à profit les courts instants de calme relatif pendant lesquels il est possible de travailler. En matière de sauvetage, plus que partout ailleurs, le mieux est ennemi du bien. Il est louable de rechercher le moyen de sauver les hommes ou de les ravitailler lorsqu'ils sont emprisonnés dans la coque d'acier d'un sous-marin ; mais en attendant qu'on l'ait trouvé, il faut sans tarder munir les bateaux des dispositifs pouvant aider à les renflouer et qu'il serait

facile d'établir. En relevant un sous-marin, on sauverait peut-être aussi les hommes.

Tous les sous-marins doivent être munis de ceintures d'acier faisant corps avec la coque, munies de fortes boucles permettant d'y crocher les chaînes des appareils de levage, et de bouées à déclenchement automatique, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière, indiquant en cas d'échouement la position du bateau sur le fond. Connaissant le gisement de l'épave et n'ayant pas besoin de creuser en dessous pour l'élinguer, on gagnera un temps précieux et on pourra peut-être sauver tout ou partie des naufragés, si l'eau n'a pas pénétré à l'intérieur de la coque.

Lorsqu'il s'agit de remonter un sous-marin coulé, il est important de savoir dans quel état il est; s'il a des trous dans sa coque, si son panneau est ouvert ou, au contraire, s'il est intact et hermétiquement clos; parce que l'opération du renflouement étant avant tout une question de poids, il convient d'être renseigné exactement sur ce point pour amener sur les lieux les appareils de levage d'une puissance suffisante. Or, il a fallu un jour entier pour trouver le *Lutin* et près de deux jours pour s'assurer que son panneau était ouvert et que la coque était pleine d'eau. Si on avait photographié l'épave on aurait été de suite renseigné de façon précise sur son état et on n'aurait pas pris pendant vingt-quatre heures une roche pour un bateau.

Il y a près de quinze ans que la photographie a été appliquée à l'exploration du fond de la mer par M. Louis Boutan, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, qui s'en est servi au cours de ses remarquables travaux d'océanographie.

Pour arriver à ce résultat, M. Louis Boutan fit d'abord construire un appareil photographique absolument étanche, avec lequel il essaya de prendre des vues à la lumière naturelle; mais il n'obtint que de mauvaises épreuves. En raison de l'opacité de l'eau que les rayons solaires ne pénètrent que difficilement, la pose était longue et les ondes produites par la moindre agitation brouillaient les clichés. Il pensa alors à faire des instantanés et, dans ce but, il inventa une lampe à éclairs qu'il fixa solidement sur le fond supérieur d'une barrique convenablement lestée, dont le fond intérieur avait été enlevé et faisant ainsi l'office de cloche à plongeur, de réservoir d'air.

Cet ingénieux appareil se compose d'une lampe à alcool recouverte d'une calotte en verre épais percée de trous destinés à établir la communication avec l'air contenu dans la barrique. Une boîte en cuivre à deux orifices, remplie de poudre de magnésium, est rivée à la lampe, l'un des orifices est muni d'un bec dirigé vers la flamme, à l'autre vient s'adapter un tube en métal dont l'extrémité est reliée à une poire en caoutchouc fixée à l'extérieur de la barrique.

Le fonctionnement de l'appareil est des plus simples. L'opérateur, revêtu du scaphandre et muni de son appareil photographique, quitte le bateau qui l'accompagne et qui porte la lampe et ses accessoires, il prend pied au fond et, quand il est prêt à opérer, il prévient par un signal convenu les gens du bateau. La barrique est alors descendue avec précaution, l'opérateur presse sur la poire et l'éclair jaillit; autant de pressions, autant d'éclairs et autant de clichés.

Les épreuves ainsi obtenues sont parfaites. M. Boutan en a pris à toutes les profondeurs, jusqu'à cinquante mètres. A cette dernière profondeur, la mise à feu du magnésium a été faite automatiquement du bateau.

« Il semble, écrit M. Boutan dans son ouvrage *la Photographie sous-marine*, que la photographie sous-marine, ou d'une façon plus générale, la photographie au milieu des couches liquides, soit appelée à un rôle industriel précieux. Qu'on suppose un navire coulé par grand fond, ou même dans une zone que les scaphandriers peuvent encore explorer. Il s'agit de connaître la position exacte du bâtiment, les avaries de la coque, etc. Quelques photographies bien venues ne renseigneront-elles pas les ingénieurs beaucoup mieux que les rapports les plus détaillés des scaphandriers? »

Cette réflexion, tout le monde l'a faite à propos du *Lutin*, quand, par suite des rapports contradictoires des scaphandriers, l'organisation du sauvetage a été retardée. Si on avait photographié l'épave dès qu'on l'eût décou-

verte, on aurait eu une série de clichés, précieux documents qui auraient permis de prendre de suite, sans hésiter, les dispositions convenables pour hâter le renflouement.

L'Administrateur-Gérant L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'art. 515 du Code de procédure pénale

En suite de l'Ordonnance de mise en accusation rendue, le 30 novembre 1906, par la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur, renvoyant devant le Tribunal criminel, pour y être jugé sous l'accusation d'attentat à la pudeur sans violence sur la personne d'une enfant de moins de quinze ans, le nommé **Bellone, Joseph-Jean-Ange**, fils de Clément et de ORCELLI Thérèse, né à Ceva, province de Cuneo (Italie), le 13 mars 1848, charretier, demeurant à Monaco, 15, avenue Plati, et de la signification qui en a été faite par exploit de Tobon, huissier, en date du 5 décembre 1906, enregistré;

M. le Baron de Rolland, Président du Tribunal Supérieur, a, le 17 décembre 1906, rendu une nouvelle Ordonnance aux termes de laquelle ledit **Bellone**, ne s'étant pas constitué prisonnier et n'ayant pas été arrêté dans les délais légaux, est tenu de se présenter dans un nouveau délai de dix jours, sinon qu'il sera déclaré rebelle à la loi et jugé malgré son absence.

(Cette dernière Ordonnance a été signifiée par exploit de Tobon, huissier, en date du 18 décembre 1906, enregistré).

Pour extrait conforme :

L'Avocat Général,
C. DE MONICAULT.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **François Giaume**, boulanger et épicer, demeurant à Monte Carlo, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 8 janvier prochain, à 2 heures et demie de l'après-midi.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

A VENDRE FONDS DE COMMERCE
Boulangerie, Epicerie, Vins
à emporter, Pétrole, Bois et Charbons, exploité à MONTE CARLO, 14, boulevard d'Italie.

S'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite François Giaume, à Monaco.

FABRIQUE D'EAUX GAZEUSES

ET SIROPS

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES, VINS ET BIÈRES

Maison **Colly-Joffredy**

(ENTREPOT MONÉGASQUE DE BOISSONS HYGIÉNIQUES)

21, Boulevard de l'Ouest -- Téléphone 4-41

ON LIVRE A DOMICILE

Seul dépositaire de la Brasserie RUBENS

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Luxe et Utilité GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{ME} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté

de S. A. S. le Prince Albert de Monaco

Monte Carlo - Immeuble du Grand-Hôtel - Monte Carlo

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE.
ARTICLES DE PARIS. MAROQUINERIE FINE. JOUETS.
ROULETTES ET TAPIS. PAPETERIE.
OMBRELLES. CANNES. PARAPLUIES.
SOUVENIRS DE MONTE CARLO. PARFUMERIE. EVENTAILS.
CRAVATES. CHEMISES DE SOIRÉE.
*** ARTICLES DE MÉNAGE. ***

Maison de Confiance. — Prix modérés.

English spoken. Man spricht Deutsch.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubler
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0^f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.

TEINTURERIE
DE PARIS - A. CRÉMIEUX

Usine à Beausoleil. — Magasin : **Monte Carlo**
villa Paola, 25, boulevard du Nord

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 16 au 23 Décembre 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vap. Galatea, it.	Testori	Passagers.
Id.	remorq. Roma, ital.	Zolozzi	Chaland.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Sable.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Régretto	Id.
Id.	b. Vierge-Marie, fr.	Serri	Id.
Id.	b. Marie-Madeleine, fr.	Ferrero	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Graillard	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Menton	y. à vap. Honor, amér.	Caws	Sur lest.

DÉPARTS du 16 au 23 Décembre

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gibraltar	y. à vap. Zenaida, angl.	Lebern	Sur lest
Nice	vap. Galatea, ital.	Testori	Passagers
Gènes	remorq. Roma, ital.	Zolozzi	Chaland
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Sur lest.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Régretto	Id.
Id.	b. Vierge-Marie, fr.	Serri	Id.
Id.	b. Marie-Madeleine, fr.	Ferrero	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Graillard	Id.
Id.	b. Bienvenu, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
A la mer	y. à vap. Honor, amér.	Caws	Id.